

Collectif « sauvons-parc-bertrand.ch »

Genève, le 3 août 2023

p.a F.-X. Slosman

[REDACTED]

[REDACTED]

<b>Service du Conseil municipal</b>	
<b>03 AOUT 2023</b>	
Décision :	Traité par :

**Au conseil municipal de**

**La Ville de Genève**

**Service du CM**

**44 rue de la Coulouvrenière**

**1204 Genève**

Concerne pétition « Non au bétonnage du Parc Bertrand »

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Nous nous référons au projet PR 15 40 par lequel le conseil administratif de la ville de Genève veut implanter une plate-forme de logistique et un centre de voirie dans le parc Bertrand.

Le parc Bertrand est l'un des plus grands parcs de la rive gauche du centre de la ville de Genève. Il est fréquenté par des gens de toutes conditions. De tels parcs sont nécessaires dans une ville tant du point de vue environnemental (amélioration de la qualité de l'air, réduction de l'effet d'îlot de chaleur) que du bien-être social (zone de délassement, de rencontre et d'activité physique).

En cette période où chaque jour le conseil administratif de la ville de Genève nous met en garde sur les conséquences du réchauffement climatique, cette demande d'implantation d'une plateforme logistique au Parc Bertrand paraît pour le moins incongrue.

Durant la période écoulée entre le 4 juin et le 4 juillet, une pétition demandant le retrait de ce projet PR1540 a été lancée. Cette pétition a recueilli 3737 signatures en ligne et 454 sur papier.

Il est donc évident que le projet du conseil administratif de la ville de Genève ne remporte pas l'adhésion de ses administrés.

Nous vous prions de prendre en considération cette pétition. Nous restons à votre disposition pour vous fournir plus d'information lors d'une audition.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, nos salutations les plus cordiales

p.o F.-X. Slosman

Collectif « sauvons-parc-bertrand.ch »

Genève, le 3 août 2023

p.a F.-X. Slosman

[REDACTED]

[REDACTED]

./.  
Annexes :

- 1) Texte de la pétition
- 2) copie d'écran du total de signatures en lignes
- 3) Courrier des lecteurs TDG: « Où sont passés les vrais écolos ? »
- 4) TDG du 21 juin 2023 : « Fronde contre l'extension de la voirie dans le parc Bertrand ».
- 5) Le Courrier du n20 juin 2023 : « Champel se rebiffe contre la Ville ».

# Pétition au Conseil Municipal – Genève : Non au bétonnage du Parc Bertrand

Le service des espaces verts (SEVE) de la ville de Genève veut construire un centre de voirie dans le Parc Bertrand à l'angle Route de Florissant - Avenue Eugène Pittard. Ce complexe n'est pas destiné à l'exploitation du Parc.

Cette construction nécessite l'abattage de quelques arbres et d'un important sous-bois.

L'aménagement de ce centre de voirie implique une réduction de la surface du parc à chiens.

Pour le voisinage, les conséquences de l'édification de ce centre de voirie sont évidentes : circulation routière accrue, nuisances sonores et odeurs nauséabondes.

Le parc Bertrand a été légué à la ville de Genève par l'épouse de Monsieur Alfred Bertrand. Celui-ci avait assorti son legs de quelques conditions, comme l'acceptation d'une inconstructibilité des terrains légués.

Sur les cartes SITG, le parc Bertrand figure comme un espace de verdure. En principe, cette classification ne permet pas la construction de bâtiments non destinés à la maintenance du Parc.

Le SEVE, en tant qu'entité de la Ville de Genève, ne se sent pas tenu de respecter les items précités.

Cette réduction de la surface verte d'un parc public est choquante à un moment où la planète traverse la plus grande crise écologique et climatique. Ce début de bétonnage du parc Bertrand constitue un dangereux précédent pour l'ensemble des Parcs Publics Genevois !

Les pétitionnaires exigent le retrait du projet de construction du centre de voirie dans le Parc Bertrand.

Pour plus de précisions, consulter le site <https://sauvons-parc-bertrand.ch/>.

À retourner à : F.-X. Slosman – Chemin Rieu 2 – 1208 Genève ou [webmaster@sauvons-parc-bertrand.ch](mailto:webmaster@sauvons-parc-bertrand.ch)

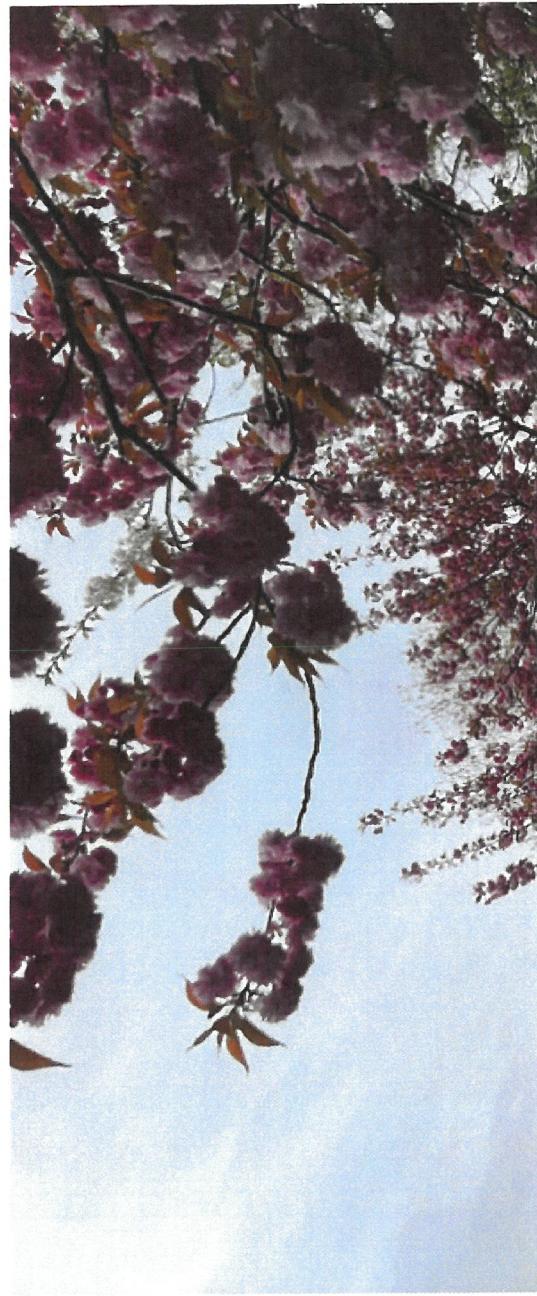
# Destinataire(s) : Conseil municipal de la ville de Genève

# Non au bétonnage du Parc Bertrand !



Campagne lancée par  
Francois Slosman

la campagne devait durer 30j : 4juin - 5juillet



Augmentez l'impact de votre action en demandant à vos proches de signer.

Partagez sur Facebook

Partagez sur Twitter

Partagez par e-mail

Racontez aux autres pourquoi vous avez signé

Vous participez déjà à cette campagne.

Pas Francois S.? Déconnectez-vous pour signer la pétition.

**3 735** sur 4 000 signatures

Alain M. a signé Caroline B. a signé Catrine P. a signé  
06/07/2023 06/07/2023 06/07/2023

**ENREGISTRER**

Le service des espaces verts (SEVE) de la ville de Genève veut construire un centre de voirie dans le Parc Bertrand à l'angle Route de Florissant - Avenue Eugène Pittard. Ce complexe n'est pas destiné à l'exploitation du Parc.

Cette construction nécessite l'abattage de quelques arbres et d'un important sous-

## Courrier des lecteurs

### Où sont passés les vrais écolos?

#### Lettre du jour

**Grenoble.** Il faut s'intéresser à l'entretien de la voirie. Je suis désemparé pour la permettre tout dans les années 70. Je pense alors que les écologistes devraient se poser une question : présentez-vous comme des personnes qui aiment la nature et les animaux qui utilisent le vélo et les transports publics pour le déplacement ?

Le nouveau cycliste est le développement durable. Pour certains, la priorisation du développement durable passe par la grâce de nos villes et leur aménagement - suffisamment avec caractère - de certains aspects sociaux.

Au cœur de la métropole, deux zones d'arbres ont été abattues pour créer des places carrossables, ce qui a fait gagner quelques mètres de trottoirs.

Le succès des espaces verts peu importe de deux semaines de la ville (SIV) vont maintenant créer une certaine variété dans le Parc Bertrand (spac-



éenews qui visera à en faire évoluer les voies du Parc Bertrand en utilisant les matériaux générés par la réfection. Les projets sont réalisés dans le cadre d'un réaménagement du Parc Bertrand.

Mal à part l'initiative de ce projet, je me demande pas un souvenirs le parc Bertrand

Carbone partis politiques, doivent réviser leurs fondamentaux pour une énergie durable en 2025.

Mais à part l'initiative de ce projet, je me demande pas un souvenirs le parc Bertrand

économiser du carburant fossile.

Bertrand ne devrait pas supporter pour les autres les numéros générés par la réfection. Les projets sont réalisés dans le cadre d'un réaménagement du Parc Bertrand.

Mal à part l'initiative de ce pro-

jet, je me demande pas un souvenirs le parc Bertrand

[Accueil](#) | [Genève](#) | [Actu genevoise](#) | [Protestations à Champel](#) | [Protestations à Champel: Fronde contre l'extension de la voirie dans le parc Bertrand](#)

[Protestations à Champel](#)

# Fronde contre l'extension de la voirie dans le parc Bertrand

**tdg**

□ 18 ↗ ↘ ☰

[Actu genevoise](#) [Votations genevoises](#) [Communes](#) [Faits divers](#) [Grand Genève](#)



[Théo Allegrezza](#)

Publié aujourd'hui à 15h42





Image d'illustration du parc Bertrand, à Champel.  
PIERRE ALBOUY

La Ville de Genève a l'intention de construire une plateforme logistique de 1200 m<sup>2</sup> pour le Service des espaces verts et la voirie au sein du parc Bertrand. Ce projet est actuellement étudié par la Commission des travaux du Conseil municipal. Mais il suscite déjà une vive

Opposition à Champel. Lancée il y a trois semaines, une pétition en ligne<sup>7</sup> contre ce «bétonnage» rassemblait ce mercredi après-midi plus de 2600 signatures.

«Les amoureux de la nature trouvent cette idée illicite (les zones de verdure sont inconstitutives). Les voisins du parc Bertrand ne veulent pas supporter pour les autres les nuisances générées par ce centre. Les propriétaires de chiens sont fâchés de voir une réduction de la surface» du parc à chiens, résumait son instigateur, François Slosman, un habitant du quartier, dans une lettre de lecteur publiée dans «la Tribune de Genève» le 13 juin.

## Chemins en mauvais état

Le projet en question prévoit la construction d'une station de lavage pour les véhicules de la voirie, un couvert pour les machines et une zone de tri. L'idée consiste aussi à y regrouper l'ensemble des bennes actuellement réparties dans le parc. Pour François Slosman, la réalisation de cette plateforme irait, en outre, à l'encontre de «la volonté morale» de Mme Bertrand, qui a légué le parc à la Municipalité à la condition que rien n'y soit bâti. Quelques arbres et un sous-bois feraient également les frais de ces travaux.

«Malgré le territoire dense et étroit qui est le nôtre, nous devons faire l'effort de réaliser un projet qui n'impacte pas la nature.»

Photo: Jean-Christophe Bott/Keystone

Interrogé mercredi par «Le Courrier»<sup>7</sup>, le maire de Genève Alfonso Gomez a fait savoir que le projet avait été gelé. «À ce stade, l'emprise sur le parc est trop importante», a-t-il reconnu, soulignant que ce projet date d'avant son arrivée à la tête du Département de l'environnement. Le conseiller administratif écologiste précise que «des alternatives sont en train d'être étudiées».

La difficulté supplémentaire, c'est que le projet comprend également l'aménagement d'une aire de jeu et la réfection des chemins du parc – pour un coût total de 9 millions de francs. Certains cheminements sont en très mauvais état. «Malgré le territoire dense et étroit qui est le nôtre, nous devons faire l'effort de réaliser un projet qui n'impacte pas la nature, déclare Alfonso Gomez. L'objectif est de ne pas empêcher la réfection des chemins, et avancer en parallèle.»

**Théo Allegrezza** est journaliste à la rubrique Genève. Il couvre en particulier l'actualité politique de la ville de Genève. Auparavant, il a été correspondant *freelance* au Tessin. Diplômé de Sciences Po Paris. Plus d'[infos](#)  @theoallegrezza

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler. [Merci de nous la signaler.](#)

**18 commentaires**



GENÈVE

## Champel se rebelle contre la Ville

Un projet de plateforme logistique pour la Voirie au parc Bertrand est fortement contesté par les riverain·es et certain·es élue·es. Des alternatives sont à l'étude assure la Ville.

MARDI 20 JUIN 2023 MARIA PINERO





Un projet de plateforme logistique pour le Service des espaces verts et la voirie de la Ville de Genève est prévue sur la parcelle actuellement occupée par les jardiniers du parc Bertrand. JPDS

**NATURE** Plus de 2500 signatures en quinze jours. C'est le score plus qu'honorables d'une pétition en ligne intitulée «Non au bétonnage du parc Bertrand!» Derrière cet intitulé se cache l'opposition à un projet de plateforme logistique prévue pour le Service des espaces verts et la voirie de la Ville de Genève. Il s'agit d'agrandir une toute petite parcelle occupée par les jardiniers du parc et de la doter d'infrastructures à l'échelle du quartier.

Le hic? Un empiètement sur une partie du parc à chiens adjacent et l'abattage d'arbres et d'une haie. Conscient du problème, le conseiller administratif Alfonso Gomez entend étudier des alternatives.

Aujourd’hui, la parcelle comprend un vieux cabanon et une benne enterrée. Un projet présenté au Conseil municipal de la Ville prévoit d’y ajouter un couvert pour des machines et le stockage de matériaux, une station de lavage pour les véhicules, un regroupement des bennes actuellement disséminées dans le parc, une zone de tri, un compacteur de 20m<sup>2</sup>, des containers, un parc à feuilles de 100 m<sup>2</sup> et un silo à sel.



La petite parcelle occupée par les jardiniers du parc Bertrand comprend à ce jour un vieux cabanon et une benne enterrée. JPDS

De quoi faire bondir les usager·ères du parc, du parc à chiens qui devrait se voir amputé de 700 m<sup>2</sup>, soit 10% de la surface, et les voisin·es qui craignent des nuisances sonores et olfactives.

## Préserver la nature

Initiateur de la pétition, François Slosman affirme avoir appris l'existence du projet par hasard. Après s'être renseigné, il se dit heurté par le fait qu'il faudra bétonner une partie de l'espace dévolu aux animaux et abattre arbres et arbustes, à l'heure de l'urgence climatique. Le pétitionnaire se demande également comment il sera possible de construire dans un lieu classé en zone de verdure, a priori inconstructible.

Enfin, il rappelle que Mme Bertrand a légué cet espace vert à la Ville en exigeant que rien n'y soit édifié. «Comment concilie-t-on le respect du legs avec le projet? Cela créerait un dangereux précédent à de nombreux égards.»

Ces questions, il n'est pas le seul à se les être posées. En commission, des remarques similaires ont également survécu. Fabienne Beaud, élue du Centre et riveraine, s'inquiète du respect de l'héritage Bertrand. L'UDC Marie-Agnès Bertinat juge que l'impact sur le parc à chiens est trop important, «alors qu'il n'y a déjà pas assez d'espaces pour les animaux en ville».

Autre élue du Centre, et également habitante de Champel, Anne Carron regrette que le texte soumis par l'exécutif mélange l'urgent et le non-urgent. «La plateforme est problématique de par son emprise sur la végétation, avance-t-elle. Mais la rénovation des cheminements et la refonte de la place de jeux doivent être maintenues.»

## Rénover oui, agrandir non

Et c'est là toute la difficulté des opposant·es à l'agrandissement de l'espace dédié aux Services des espaces verts et à la voirie: militer pour son abandon tout en demandant le maintien des autres aspects du projet. «Nous regrettons que tout soit mélangé, comme s'il s'agissait de faire passer la pilule de la plateforme», avance François Slosman. Celui qui se promène souvent au parc Bertrand avec des personnes âgées assure que les chemins sont en mauvais état, ce qui peut s'avérer dangereux.

Du côté du Département des finances, Alfonso Gomez, magistrat, précise que le projet date de 2018, soit avant son arrivée au gouvernement. Le conseiller administratif insiste sur le fait que la majeure partie du crédit de 9 millions de francs est destinée à la rénovation du parc, notamment à celle des chemins, dont certains seront dégrappés pour faire place à un revêtement perméable.

L'élu indique que le projet de plateforme a été pensé afin de réunir toutes les infrastructures en un même lieu et «ainsi éviter la circulation de camions dans l'enceinte du parc». Néanmoins, Alfonso Gomez admet «qu'à ce stade, l'emprise sur le parc est trop importante. Nous sommes donc en train d'étudier des alternatives».

## Jusqu'aux tribunaux

Qu'est-ce qui pourrait émerger de ces réflexions? La Ville est-elle prête à abandonner le projet? Pas de réponse pour l'heure. François Slosman prévient, sauf abandon total de la plateforme logistique, il y aura recours en justice. La fondation Franz Weber a déjà été contactée. En attendant, la pétition sera déposée à la fin du mois à la Ville et au canton. Tant les riverain·es que les élu·es aspirent à davantage de concertation avec la société civile.